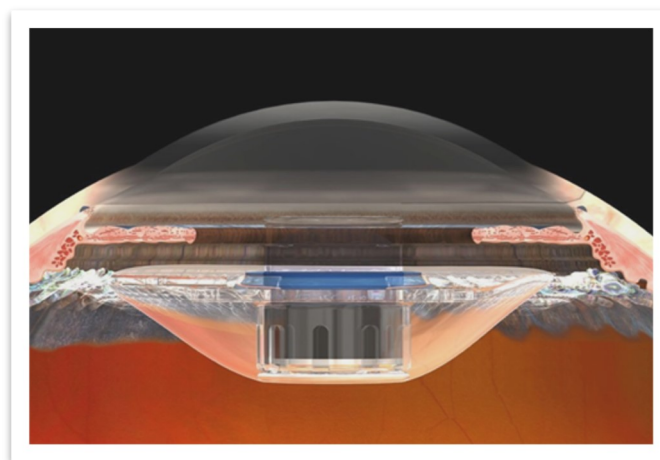


Téléphone : 514-937-1111
Sans frais : 1-866-867-9389
Site web : www.aqdm.org



La lentille télescopique

Une première canadienne qui a fait la manchette de beaucoup de médias : l'implantation d'une lentille télescopique à Québec. Nous avons reçu nombre d'appels téléphoniques de membres désireux d'avoir plus d'information ou encore en bénéficier. Nous aurons le plaisir de recevoir le Dr Richard Bazin qui a pratiqué cette délicate intervention lors de notre assemblée générale le 25 mai prochain. Ce sera l'occasion idéale d'en connaître davantage sur cette révolution en ophtalmologie.



En attendant, voici quelques informations sur la lentille télescopique.

- La lentille est destinée à des patients qui ont atteint un stade final de dégénérescence maculaire et âgés de plus de 65 ans. Près de 700 personnes ont reçu cette lentille aux États-Unis et en Europe.
- Elle est insérée à la place du cristallin, comme c'est le cas pour une chirurgie de la cataracte.
- Un test préalable doit démontrer que cela améliorera votre qualité de vie.
- La lentille est insérée dans un seul œil. Il y a donc une réadaptation importante de plusieurs mois.
- Le télescope n'est pas actuellement défrayé par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Le Dr Bazin sera en mesure de vous expliquer à l'aide d'images l'intervention ainsi que les avantages et avantages. Un autre pas important a été franchi vers l'œil bionique. Un moment fort et riche en émotions lors de notre congrès annuel à Québec.

Retour sur l'oméga 3



Les résultats de la prise d'oméga 3 à titre préventif ont été plutôt contradictoires ces dernières années. Ainsi, l'ajout d'oméga 3 dans les vitamines Ared2 pour les yeux a été qualifié de minime ou nul sur le plan des résultats. Cependant, une étude récente révèle que le bénéfice dépend surtout de la dose quotidienne d'oméga 3.

L'essai «Reduceit» auprès de 8 000 personnes conclut que le double de la dose habituellement recommandée jusqu'à maintenant apporte des bénéfices cardiovasculaires importants. Il a été démontré que les accidents cardiovasculaires ont été réduits de 25 % et la mortalité de 20 %.

L'oméga 3 en vente dans nos pharmacies provient d'huiles de poisson et la dose recommandée est de deux gélules par jour, soit 2000 mg. L'essai en question a multiplié par deux ce dosage, soit deux gélules matin et soir pour un total de 4000 mg.

L'oméga 3 que l'on retrouve dans les poissons gras est un anti-inflammatoire naturel. Il aide donc à prévenir la dégénérescence maculaire qui est un stress oxydant et à prévenir un taux élevé de cholestérol ou encore des problèmes cardiovasculaires.

Quatre recommandations. Si vous avez déjà des problèmes cardiaques, consultez votre médecin avant d'augmenter aussi considérablement cette dose d'oméga 3. Allez-y progressivement. Assurez-vous que l'oméga 3 provient d'huiles de poisson purifiées des métaux, en particulier du mercure. Finalement, rappelez-vous que les vitamines ne remplaceront jamais une alimentation saine et équilibrée accompagnée d'exercices quotidiens.

L'intelligence artificielle révolutionne l'ophtalmologie

L'instrumentation en ophtalmologie s'est considérablement développée au cours des dernières années avec le numérique. Les images du fond de l'œil ainsi que la tomographie ont apporté une précision sur le plan du diagnostic. De nouveaux algorithmes associés à l'intelligence artificielle permettront de donner une réponse plus individuelle quant aux traitements et secondar la recherche.



La Société DeepMind vient de mettre au point un scanner qui prononce un diagnostic aussi précis qu'un spécialiste et en seulement trente secondes. Il est actuellement à l'essai dans une clinique de Londres. Espérons que les patients ne seront pas facturés pour ces 30 secondes ...

Défi DMLA 2019

Le Défi DMLA pour soutenir la recherche se tiendra pour une sixième année à Lasalle, Montréal, le 9 juin. C'est un événement très familial alors que des courses et de simples marches sont organisées pour lever des fonds. Pour vous inscrire ou avoir de l'information, téléphonez au 514-903-1609.



Congrès annuel - informations

Samedi 25 mai 2019 à l'Hôtel Le Bonne Entente

Adresse : 3400, Chemin Ste-Foy, Québec, QC G1X 1S6

Ouverture des portes à 8 h 30, activités de 9 h 30 à 15 h

Un lunch gratuit sera servi.

L'inscription par téléphone est gratuite et obligatoire.

Numéro sans frais : 1-866-867-9389

La date limite pour s'inscrire est le 17 mai

Veillez noter que les places sont limitées.

***Remarque importante**

L'an passé, une trentaine de membres qui avaient réservé ne se sont pas présentés sans prévenir. Ceci a représenté une dépense inutile de plus de 1 000 dollars en repas et chambres. S'il vous plaît, nous aviser une semaine à l'avance si vous devez annuler votre réservation.

Transport et hébergement

Comme par le passé, l'AQDM organise des navettes par autobus sans frais jusqu'à Québec (voir page suivante). Vous habitez loin des zones desservies par les autobus nolisés? L'AQDM dispose de possibilités d'hébergement et d'aide financière pour votre transport, la veille et le lendemain de l'assemblée, afin de faciliter votre présence.

Tous les participants qui utiliseront leur voiture sont encouragés à accueillir d'autres membres pour leur voyage à Québec. L'AQDM offrira aux conducteurs qui participeront au covoiturage un dédommagement pour leur transport.

Nous ne remboursons pas les frais de déplacement pour les régions desservies par nos autobus sauf si ceux-ci sont pleins ou pour du covoiturage.

Appelez-nous pour plus d'informations.

Autobus

Prévoyez arriver quinze minutes d'avance pour que le départ se fasse à l'heure prévue. Le retour de Québec se fera à 15 h 30 pour toutes les destinations.

Autobus 1 : Montréal—Longueuil		
6 h 15	Montréal	Metro Berri – Angle Berri et Maisonneuve, Ancien terminus d'autobus (coin nord-est)
6 h 35	Longueuil	Métro Longueuil , quai #7

Autobus 2 : Laval—Repentigny—Trois-Rivières		
6 h 15	Laval	Carrefour Laval , Porte 2 (La Baie)
6 h 45	Repentigny	Canadian Tire —115, Boulevard Brien
8 h 00	Trois-Rivières	Terminus – 275, rue Saint-Georges

Autobus 3 : Sherbrooke—Drummondville		
6 h 30	Sherbrooke	Carrefour de l'Estrie – Tim Hortons - 3135, boul. de Portland
7 h 30	Drummondville	Walmart – 1205, boul. René-Lévesque

Autobus 4 : Rimouski—Rivière-du-Loup		
6 h 15	Rimouski	Colisée - 111, 2e Rue Ouest
7 h 15	Rivière-du-Loup	Resto Normandin - 83, boul. Cartier

Autobus 5 : Saguenay		
6 h 15	Saguenay	Le Montagnais - 1080, boul. Talbot

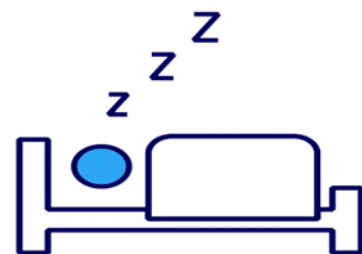
Montant remboursé pour transport autonome	
Vaudreuil, Valleyfield, Laurentides, Joliette, La Tuque	50 \$
Lac-Saint-Jean, Gaspésie, Côte-Nord, Outaouais	75 \$
Abitibi-Témiscamingue	100 \$

Le sommeil réparateur

Un bon sommeil accroît l'efficacité de certaines cellules à renforcer notre système immunitaire. Nous savions que le sommeil est réparateur, mais grâce à des chercheurs allemands nous savons maintenant comment les lymphocytes T luttent contre des agents pathogènes, oxydants, qui causent des maladies.

Ces cellules T, particulièrement durant le sommeil, reconnaissent une cellule infectée par ces agents et activent un type de protéine qui se fixe sur une cellule malade pour éventuellement la tuer.

Lors de la dernière assemblée générale, à la suite d'une recherche, j'ai conseillé une prise de vitamines à base de lutéines une demi-heure avant le coucher. La lutéine est un antioxydant et c'est lors du sommeil que les cellules de la macula absorbent ce type de pigment pour se régénérer. Cela rejoint en quelque sorte cette étude sur le sommeil.



(André Lavoie)

Nouveau traitement pour la forme humide



La société Novartis a mis au point un nouveau antigliogénique qui permettra de diminuer la fréquence des injections pour la forme humide de la dégénérescence maculaire.

Le médicament porte le nom scientifique de Brolucizumab. Il a franchi la dernière phase de recherche et est approuvé aux États-Unis. L'alternance des injections sera de trois mois. Au Canada, il faudra attendre l'année prochaine avant de pouvoir bénéficier de ce nouveau traitement.

Perte de vision et hallucinations

Que ce soit en raison d'une dégénérescence maculaire ou d'une autre maladie de l'œil, des hallucinations visuelles peuvent survenir pour des personnes atteintes d'une perte de vision. Il s'agit du syndrome Charles Bonnet qui peut être assez fréquent avec la dégénérescence maculaire.

Ces hallucinations sont généralement plaisantes comme l'apparition d'un visage familier, un animal de compagnie ou un objet au milieu d'un paysage qu'on observe. Cependant, elles génèrent de l'angoisse de crainte que ce soit lié à une maladie mentale, ce qui n'est pas le cas.

En fait, le cerveau produit une image là où le champ de vision est atteint pour combler un espace sombre. C'est un peu équivalent à la douleur fantôme pour des personnes amputées d'un membre. Il ne faut donc pas attribuer à tort ces hallucinations à la folie ou la démence. Même s'il n'existe pas de traitement, il ne faut pas hésiter à en parler à son médecin, question d'éviter une angoisse, voire une dépression.





Association québécoise de la dégénérescence maculaire

Faire un don

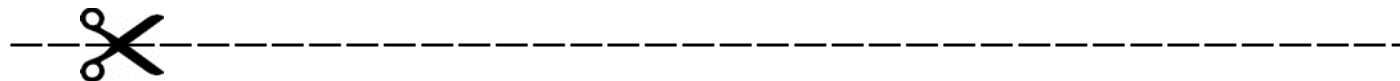
L'AQDM est un organisme à but non lucratif. Il regroupe les personnes atteintes de dégénérescence maculaire et leurs aidants naturels, les informe, apporte son soutien et les représente auprès des organismes ou instances en santé. L'Association mène également des campagnes de prévention auprès du public. Votre contribution est importante pour que nous puissions remplir notre mission. L'AQDM est accréditée comme organisme de charité et peut délivrer des reçus aux fins d'impôts.

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de L'AQDM, et l'envoyer par la poste à cette adresse:

AQDM

400, avenue Laurier Ouest, Bureau 403
Montréal (Québec) H2V 2K7

Voici les informations à inclure avec l'envoi:



Prénom _____ Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. _____

Montant _____ \$ Date _____

Désire un reçu aux fins d'impôt: Oui () Non ()